	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 0
		Date : 8 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE		252

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Solide.
 Nom commercial : ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE
 Type de produit : Produit pur.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55
 4040 Herstal BELGIUM
 Tel : +32/4/248.86.60
 Fax : +32/4/248.86.61

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xn; R21/22

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312
 Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



: Xn : Nocif

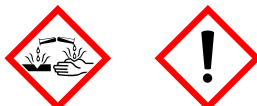
Phrase(s) R : R21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

Phrase(s) S : S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Contient : Acide oxalique dihydraté

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger : SGH05 - SGH07

• Mention d'avertissement : Danger

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE

252

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Mention de danger** : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**
- Généraux** : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.
- Prévention** : P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- Intervention** : P301+312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Considérations relatives à l'élimination** : P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- 2.3. Autres dangers**
- Autres dangers** : La décomposition thermique génère : Vapeurs toxiques. Vapeurs corrosives. Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation

Composants : Ce produit est dangereux.


Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Acide oxalique dihydraté	> 99 %	6153-56-6	205-634-3	607-006-00-8	01-2119534576-33	Xn; R21/22 Acute Tox. 4 (Oral);H302 Acute Tox. 4 (Dermal);H312

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- **Informations générales** : Dans tous les cas : Consulter un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Emmener à l'hôpital.
- **Contact avec la peau** : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Appeler un médecin.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Boire deux verres d'eau. Emmener à l'hôpital.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 0
		Date : 8 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE		252

SECTION 4 Premiers secours (suite)

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir ci-dessous. (11.)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre sèche. Dioxyde de carbone. (CO₂). Mousse. Pulvérisation d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. (Vapeurs toxiques. Vapeurs corrosives.)

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Evacuer et restreindre l'accès. Aérer la zone. Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Eliminer le résidu par lavage à grande eau. Neutraliser avec : Bases.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. , 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Manipulation : Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE

252

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

Mesures techniques de protection : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières.
Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Agent oxydant. Métaux alcalins. Mercure. Argent.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle : Valeur limite d'exposition nationale. (BE) : 1 mg/m³ (2011)
Valeur limite d'exposition nationale. (VME 8h) (NL) : 1 mg/m³ (2007)

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Respirateur anti-poussières agréé. (P2).
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (EN 374) : Caoutchouc nitrile. Néoprène. PVC.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20°C : Cristaux.
Couleur : Incolore. Blanc(he).

9.1.b. Odeur

Odeur : Inodore.

9.1.c. Seuil olfactif

9.1.d. pH

pH : Acides forts.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : Non applicable.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE

252

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- Point d'ébullition [°C] : Non applicable.
- 9.1.g. Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C] : Non applicable.
- 9.1.h. Taux d'évaporation**
- Vitesse d'évaporation (éther=1) : Non applicable.
- 9.1.i. Inflammabilité**
- 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)**
- 9.1.k. Pression de vapeur**
- Pression de vapeur [50°C] : 2,2 kPa
- 9.1.l. Densité de vapeur**
- Densité de vapeur relative (air=1) : Aucune donnée disponible.
- 9.1.m. Densité relative**
- Densité relative, liquide (eau=1) : 1,7
- Densité : 1,65 g/cm³ (20°C)
- 9.1.n. Solubilité**
- Solubilité dans l'eau : 10,8 g / 100 ml
- 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau**
- Log P octanol / eau à 20°C : -1,7
- 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité**
- Temp. d'autoinflammation [°C] : Aucune donnée disponible.
- 9.1.q. Température de décomposition**
- Point de décomposition [°C] : > 160
- 9.1.r. Viscosité**
- Viscosité : Non applicable.
- 9.1.s. Propriétés explosives**
- 9.1.t. Propriétés comburantes**
- 9.2. Autres informations**

SECTION 10 Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité**
- Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.
- 10.2. Stabilité chimique**
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses**
- Réactions dangereuses : Réagit violemment avec : Agent oxydant. Métaux alcalins. Mercure. Argent. (Risque d'inflammation et d'explosion.)
- 10.4. Conditions à éviter**
- Conditions à éviter : Températures élevées.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE

252

SECTION 10 Stabilité et réactivité (suite)

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Agent oxydant. Métaux alcalins. Mercure. Argent.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. : Vapeurs toxiques. Vapeurs corrosives. (Monoxyde de carbone. Acide formique.)

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets indésirables pour la santé : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë

- Inhalation : Gorge douloureuse. Toux. Maux de tête.

- Cutanée : Rougeurs, douleur. Brûlures.

- Oculaire : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Brûlures.

- Ingestion : Crampes. Douleur de poitrine. Peut entraîner un rythme cardiaque irrégulier et des symptômes nerveux. Chute de tension. Perte de conscience.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 375

Admin.cutanée (lapin) DL50 [mg/kg] : >20000

Sensibilisation : Non.

Cancérogénicité : Aucun agent suspecté cancérogène.

Mutagénicité : Non mutagène.

Toxique pour la reproduction : fertilité : Non.

Toxique pour la reproduction : enfant à naître : Non.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : 162,2

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 160

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.

12.4. Mobilité dans le sol

Produit soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non.

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Effet sur la couche d'ozone : Aucun(e).



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 0

Date : 8 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE SOLIDE

252

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Facteur de réchauffement global [CO₂=1] : Aucune donnée disponible.

Classe WGK (Allemagne) : 1

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Non réglementé.**En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.**Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.**Mesures d'urgence en cas d'accident** : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.**Informations complémentaires** : Aucun(e).

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).
Révision - Voir : ***Révision** : 0**Date d'impression** : 13 / 5 / 2017

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document